



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'inté

Assemblée Générale des Nations Unies

Discours du Président de la Confédération suisse
Alain Berset

Mardi 19 septembre 2023

Version 17.9, 22h NYC

SALUTATIONS

Monsieur le Président de l'Assemblée générale, (Dennis Francis)

Monsieur le Secrétaire général des Nations Unies,

Mesdames et Messieurs les chefs d'Etat et de gouvernement,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

INTRODUCTION

Nous traversons une époque marquée par une succession de crises, par la multiplication de conflits majeurs dans un monde de tensions permanentes.

Alors que les défis auxquels nous sommes confrontés sont grands, notre état d'esprit et notre attitude pour y faire face sont déterminants.

Est-ce que nous sommes prêts à tout entreprendre pour tenter d'améliorer la situation ?

Nous devons le faire, pour lutter ensemble contre la crise climatique, les guerres, les conflits sociaux, les inégalités croissantes, l'affaiblissement des institutions démocratiques ou encore l'érosion continue du multilatéralisme.

LA FORCE DES INSTITUTIONS POUR COMBATTRE LES INEGALITES

Excellences,

Partout, le protectionnisme et l'égoïsme progressent. Or, le repli, les menaces et la violence n'ont jamais fourni la moindre solution aux problèmes et aux inégalités dans le monde.

L'ordre d'après-guerre traverse actuellement sa plus grande crise depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

La Fédération de Russie, en lançant une guerre d'agression contre l'Ukraine, a attaqué non seulement un pays pacifique, mais également le droit international ainsi que le multilatéralisme.

Cette agression est le fait d'un membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU qui, selon la Charte des Nations Unies, assume pourtant «la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationale ».

Aujourd'hui, nous devons rappeler les principes essentiels inscrits dans la Charte des Nations Unies et veiller à remplir le mandat qu'elle nous a confié.

Car ce sont les Etats les plus pauvres et les plus fragiles qui souffrent le plus si notre confiance dans le système international devait faiblir.

La Charte de l'Organisation des Nations unies est une pierre angulaire du droit international public. Cette année, le 75^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme est une occasion unique de réaffirmer le consensus mondial incarné par cette déclaration, un moment clé pour unifier et renforcer la communauté internationale. Les Nations Unies sont le fondement d'une collaboration pacifique et d'une confiance mutuelle entre les Etats.

Il n'y a aucun doute: ces défis ne peuvent pas être surmontés par des initiatives isolées. Notre action doit être collective.

INÉGALITÉS

Excellences,

Des institutions multilatérales fortes sont essentielles pour combattre les inégalités, qui s'accroissent malheureusement toujours dans les crises. Le changement climatique exacerbe aussi les inégalités sociales et économiques.

Des inégalités qui explosent non seulement entre les pays, mais également à l'intérieur de ceux-ci, qu'il s'agisse des inégalités sociales, de genre, ou des disparités économiques.

- Au cours des vingt dernières années, l'écart de revenu entre les 10% plus riches et les 50% plus pauvres a ainsi doublé.
- Et aujourd'hui, les inégalités sont aussi grandes qu'au début du 20^e siècle, avant la Première Guerre mondiale.

Les inégalités affectent les plus vulnérables de manière disproportionnée et fragilisent les bases de nos sociétés.

Elles sont sources de conflits, encouragent les instabilités et les populismes.

Elles conduisent à une perte de confiance envers les institutions et la démocratie.

Cette fragilité nous menace toutes et tous. Sur le plan intérieur et au niveau international.

Longtemps, nous avons considéré que la défense de nos intérêts et la protection des plus vulnérables étaient deux choses différentes. Aujourd'hui, nous savons que l'une ne va pas sans l'autre.

LA FORCE DES INSTITUTIONS POUR LA PROMOTION DE LA PAIX

Excellences,

Des institutions multilatérales fortes sont aussi indispensables à la promotion de la paix.

Comment briser le cercle de la violence ?

Le nouvel Agenda pour la paix du Secrétaire général y répond: la prévention est le point de départ de tout effort de paix.

Les inégalités d'accès et les inégalités des chances – en termes d'alimentation, de santé, d'emploi ou de propriété conduisent à des conflits.

Chacune, chacun, doit pouvoir participer de manière complète à la vie politique, économique, sociale et culturelle de son pays.

Les menaces, la persécution et les actes de violence, ciblant notamment les femmes, ainsi que les défenseuses et défenseurs des droits humains, doivent être résolument combattus.

Les jeunes doivent avoir de réelles perspectives de développement et de prospérité.

Et les victimes de conflit doivent être réintégrées dans la société et obtenir justice, ainsi que des perspectives.

FORCE DES INSTITUTIONS POUR LA PROTECTION DES CIVILS

Excellences,

Tous les conflits armés sont différents. Mais tous ont pour dénominateur commun l'aggravation des inégalités, et la souffrance des civils.

Et là aussi, des institutions multilatérales fortes sont essentielles pour garantir la protection des civils dans les zones de conflit.

Le respect du droit international humanitaire est une priorité absolue pour la Suisse. Il est au cœur de notre engagement au Conseil de sécurité.

La protection des civils dans les conflits armés n'est pas une option: il s'agit d'une obligation pour toutes les parties au conflit.

Durant l'année écoulée, j'ai eu l'occasion de me rendre à plusieurs reprises dans des pays marqués par des conflits, notamment au Mozambique et en République démocratique du Congo, ainsi qu'en Colombie.

Ces contacts avec les populations affectées par les conflits rappellent à quel point le travail sur les causes profondes d'un conflit est essentiel pour garantir une paix durable.

J'ai aussi pu observer sur le terrain à quel point la participation pleine et entière des femmes est essentielle à tout retour à la paix. Raison pour laquelle la Suisse poursuit son engagement en faveur de la mise en

œuvre de l'Agenda femmes, paix et sécurité des Nations unies, et appelle les Etats à continuer à se mobiliser pour la pleine mise en œuvre de la résolution 1325.

Lors de conflits armés, le manque de biens et de services essentiels pour la population civile coûte plus de vies que l'impact direct des hostilités. Il aggrave les inégalités et fragilise le retour à la paix.

Dans ce contexte, je veux insister devant vous sur l'importance des missions de paix des Nations Unies qui font un travail indispensable pour les populations les plus affectées (ev : MONUSCO).

Tous les acteurs humanitaires doivent être protégés et soutenus. L'engagement du CICR doit être également fortement défendu.

La multiplication des crises confronte l'organisation à une recrudescence inédite et inquiétante des besoins.

En tant que dépositaire des Conventions de Genève et siège du CICR, la Suisse s'engage avec détermination pour cet impératif humanitaire. Le travail du CICR est fondamental pour la protection des civils.

CONCLUSION

Excellences,

Les défis sont immenses.

Et nous devons bien voir où sont nos intérêts communs.

Certainement pas dans le désordre mondial que certains essaient de faire progresser à leur profit. Mais au contraire dans un ordre mondial renouvelé, qui garantit la stabilité, la confiance et des perspectives communes.

Et c'est précisément pour cette raison, que nous devons prendre position, et nous engager à faire vivre la collaboration internationale.

L'ONU incarne l'espoir institutionnalisé d'un monde meilleur.

Ce projet idéaliste, né à une autre époque de guerre, de brutalité et de désespoir, repose sur la conviction

- que la coopération internationale est indispensable,
- que le monde ne sera meilleur que si tous les pays et leurs dirigeants assument leurs responsabilités,
- et que ce qui unit les nations est bien plus fort que ce qui les sépare.

Ce constat doit nous rendre optimistes et nous appeler à non seulement renforcer, mais aussi approfondir nos travaux, à l'échelle globale.

Cette 78ème assemblée générale nous offre une chance unique, une occasion rare, de nous rassembler pour une marque de confiance et de préparer ensemble le sommet de l'avenir en 2024 : pour renforcer la coopération sur des questions essentielles, pour combler les lacunes que présente la gouvernance mondiale, et pour réaffirmer les engagements existants.

C'est le cas notamment pour l'Agenda 2030. Le Sommet sur les objectifs de développement durables, qui s'est tenu hier, doit nous permettre de donner un nouveau souffle à cette Agenda, notre feuille de route commune pour un avenir meilleur pour tous.

Faisons preuve de responsabilité et de solidarité, pour construire un monde plus juste et plus égalitaire pour les générations futures.

Cette responsabilité ne peut être déléguée. C'est la nôtre.

(5800 signes – 11 minutes)